

Contrat engagement solidaire 2018-2019 établi en 3 exemplaires obligatoirement (abonné, producteur, référente)

Volailles

PRODUCTEUR

Entre
Rodolphe CHAMBREAU et Louissette DAUBIGNARD
 E.A.R.L. La ferme du Champ d' Eau
 7, Hameau de Bazainville - 45480 GRENEVILLE EN BEAUCE
dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mél
dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir l'éleveur de la ferme du Champ d'Eau.
 Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :
L'ABONNÉ(E)
PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART le jeudi toutes les 3 à 4 semaines. (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.
L'ELEVEUR partenaire
LIVRER DES PRODUITS de qualité,
ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,
INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,
ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa ferme,
ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

PARTAGE

Vie Associative
 Espace Waldeck Rousseau
 Allée du Dr Bourgeois
 91150 ETAMPES

Toutes les 3 à 4 semaines

Premier partage : 18 oct 18
 Dernier partage : 26 sept 19

De 18 h 30 à 20 h

ENGAGEMENT ET TARIF

Je choisis (Cochez votre choix)

1 chèque

6 chèques

12 chèques

Complétez le tableau ci-contre à droite en fonction de la répartition de vos chèques de préfinancement. Merci d'arrondir vos 1^{ers} chèques en évitant les cts, et d'ajuster le dernier.

Je m'abonne : Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Chèque à l'ordre de « CHAMP D'EAU » tous datés de la signature du contrat.

PAIEMENTS

	Emetteur – banque	Numéro du chèque	montant
Oct. 18 *			
Nov. 18			
Déc. 18			
Jan. 19			
Fév. 19			
Mars 19			
Avril 19			
Mai 19			
Juin 19			
Juill. 19			
Août 19			
Sept. 19			
TOTAL			

*Merci d'arrondir vos premiers chèques en évitant les centimes, et d'ajuster le dernier

Catégories	(Indiquez dans les cases le nombre de volailles commandées)											TARIF			Montant de la commande *		
	18 octobre	22 novemb	20 décemb	17 janvier	21 février	21 mars	18 Avril	16 mai	20 juin	4 juillet	29 août	26 Septemb	TOTAL	Prix TTC au kilo		Poids moyen par unité	Prix TTC moyen par unité
Petits poulets														9 €	1,67 kg	15.03	
Gros poulets														9 €	2,35 kg	21.15	
Pintades														11 €	1,40 kg	15.40	
Poularde /Noël														12 €	2,46 kg	29.52	
Dinde de Noël														14 €	5 kg	70	
Poulet /chapon														12 €	3.5 kg	42	

MONTANT TOTAL DU PREFINANCEMENT = €

* Montant par catégorie (= nombre de volailles x prix moyen par unité) **Le prix réel payé sera au final celui des produits achetés**

L'ABONNÉ(E)

Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

L'ELEVEUR

Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'aariculteur et tous les membres de l'association.

LES VOLAILLES livrées sont vidées, prêtes à cuire. Avec foie et gésier. Les volailles sont transportées dans un véhicule frigorifique. Les volailles bio sont élevées par lots de 400 dans de petits bâtiments de 40 m², en liberté sur un parc de 3 700 m², soit 3 fois la surface minimale requise dans le cahier des charges Agriculture Biologique.

Elles sont nourries avec du grain bio produit à la ferme, et abattues à la ferme dans un abattoir agréé par les services vétérinaires, à partir de 110 jours d'âges pour les poulets, et de 130 jours pour les pintades.

Les poids exacts des volailles livrées sont enregistrés à chaque distribution.

Les foies et gésiers sont compris.

Un réajustement financier sera effectué, en positif ou en négatif, lors de la dernière distribution de la période d'engagement., **c'est-à-dire en septembre 2019.**

Je change le monde ! en devenant AMAPien(ne)

Manger de bons aliments bios locaux en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

J'adhère

20 €

AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE SANS ADHÉSION PRÉALABLE A L'ASSOCIATION

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

- le bulletin d'adhésion 2019 **si je ne l'ai pas encore fait** (1 exemplaire),
- le règlement intérieur **si je suis nouvel adhérent** (2 exemplaires).

Je le(s) donne un jeudi en passant mon premier contrat de la saison (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque de 20€

à l'ordre de l'Association Le Panier de la Tour Penchée.

Je m'abonne

Je choisis l'abonnement qui me correspond (en nombre illimité) suivant les contrats proposés par l'AMAP.

**Une seule adhésion pour tous les contrats
selon votre choix.**



**CONTRAT
ENGAGEMENT
SOLIDAIRE
2018-2019**



VOLAILLES - HUILE

**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com